

HANDICAP !

Ressourc'et Vous



Vous avez identifié des besoins de répit
pour les aidants au niveau local?

Vous avez besoin d'un soutien
méthodologique pour créer votre
projet?

Ressourc'et Vous est là pour vous
accompagner dans sa construction.

Notre territoire d'intervention ?
La Gironde.

Pour nous contacter

collectif.handicap@yahoo.com
07 49 65 95 19 (du mardi au samedi)

Siège social

86 avenue Fernand Granet
33140 Villenave d'Ornon

Site internet

<https://www.collectifhandicap33.org/>

Collectif

HANDICAP !

Ressourc'et Vous

Soutenir le développement
de solutions de répit
en Gironde

A destination des aidants familiaux de
personnes en situation de handicap

Vous avez un projet?
Parlons-en !

Ressource'et Vous

Du répit pour les aidants

LE COLLECTIF HANDICAP !

Fort d'une expérience de 4 années dans la mise en œuvre et le développement de notre dispositif de répit *La Calmie*, nous mettons notre expertise au service de tous les organismes souhaitant concourir au répit des aidants.

LE RÉPIT POUR QUI ?

Pour les parents mais aussi les fratries et tout aidant d'enfants, d'adolescents et/ou d'adultes, en situation de handicap, et âgés de 0 à 60 ans

ETES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous êtes un particulier, une association, une collectivité territoriale, une personne concernée.

Vous avez identifié des besoins, vous souhaitez vous lancer, vous avez besoin de soutien à la méthodologie de projet ?

Alors, oui!

DE QUELLE MANIÈRE ?

Nous garantissons un appui méthodologique et la coconstruction d'outils de diagnostic.

Nous vous soutenons dans l'identification des besoins et des ressources, dans l'élaboration et la formalisation de votre projet de répit.

MAIS ENCORE ?

Nous vous accompagnons jusqu'à la phase finale d'élaboration. La durée du soutien est variable et s'adapte à votre rythme. Une charte de coopération est signée, basée sur des valeurs communes et des engagements réciproques

EST-CE GRATUIT ?

Totalement !

Nous sommes soutenus par nos financeurs pour apporter notre expertise aux futurs porteurs de projets..

NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION ?

Toute la Gironde

Notre appui en détail

1. COOPÉRATION

A votre demande, nous vous présentons notre offre d'appui. Nous vérifions ensemble que la demande entre dans le cadre du dispositif. Une charte de coopération définit les modalités de collaboration.



2. CONCEPTION

Nous vous soutenons dans la réalisation d'un diagnostic territorial des besoins et des ressources ainsi que dans l'élaboration et la rédaction du pré-projet et des différents scénarios envisagés.



3. VALIDATION

Votre pré-projet est défini, nous vous soutenons dans sa présentation auprès de votre instance de pilotage/décisionnaire



4. PRÉPARATION

Après accord de l'instance décisionnaire, nous accompagnons la rédaction d'une fiche projet présentant les différents éléments de mise en oeuvre : pilotage, objectifs, ressources, délais, plan d'action.



5. PLANIFICATION

Nous vous accompagnons dans la recherche de financement et la préparation de la mise en œuvre du projet. Nous préparons avec vous les indicateurs d'évaluation.



6. FIN DE L'APPUI

L'appui prend fin :

- dès lors que la formalisation du projet est effective ou en raison de l'arrêt du projet
- pour non respect de la charte de coopération



7. ET APRÈS ?

Nous restons en veille et en appui selon votre demande et dans le cadre de soutiens ponctuels.

